

## La fonction de Directeur d'effectif de Club

\*\*\*

Le Directeur d'effectif sera le Président de la commission "Effectif et Ethique". Les responsabilités revenant à ce poste seront les suivantes :

a) Développement d'un programme de croissance conçu spécialement pour le Club et présenté au Conseil d'administration pour son approbation.

b) Encouragement répété, aux réunions de Club, du recrutement de nouveaux membres de valeur.

c) La mise en application des bonnes procédures de recrutement

d) La préparation et la réalisation des séances d'orientation

e) La présentation de rapports au Conseil d'administration, sur les façons de réduire la perte des effectifs

f) La collaboration avec d'autres commissions pour la bonne exécution de ces tâches

g) Service en tant que membre de la Commission Effectifs au niveau de la Région.

\*\*\*